

CONTRAT 1248
N/REF : 8/02/2026 0H19 C:001042 I:07049
V/REF : Contrat N°001248 du 27/11/2023

OGEC DE LA SALLE

**67, BOULEVARD KELLERMANN
BP 3884
53030 LAVAL CEDEX 9**

IMMEUBLE : COLLEGE DE LA SALLE
67 BD KELLERMANN
53000 LAVAL

Rennes, le

23 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BAC A GRAISSE - MR AFARSSAD 06 69 66 19 68
MOTIF : REDEVANCE CONTRACTUELLE
Donneur d'ordre : M. AFARSSAD

ENTRETIEN DU 16/02/2026 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL ET DU VEHICULE
ENTRETIEN DE :
- 1 BAC A GRAISSE DE 1 M3 A L'EXTERIEUR
- 1 RESEAU EAUX USEES
- 1 RESEAU EAUX PLUVIALES

3 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS GRAISSEUX : 31,32 EUROS HT / M3(S) POUR 2023

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par moitié 3 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Menuiserie
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 6020597

ICTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/12/2025

Prix de base du contrat : 576,75

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2023	Valeur	: 136,0
	Mois de l'indice de révision	: 09/2025	Valeur	: 145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1/ 3	Entretien de bac(s) a graisse	3/AN	612,08		204,02

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	M3 de déchets traités		33,24	33,24

TOTAL H.T.	237, 26
--------------------	---------

T.V.A.	a 20,00%	47,45
--------	--------------------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO _____284,71

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.